

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 MAI 2023

10 - Objet : CANDIDATURES AUX APPELS A PROJETS CAF ET MSA 2023

N° Ordre : DE-049-2023

Rapporteur : Pascal Boutan, vice-président petite enfance, enfance, jeunesse, EMD

Nomenclature : 9 1.1 Petite enfance et jeunesse

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mai à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Vianne, après convocation du 16 mai 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (42) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : -

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERS

Le Frechou : M. André APPARITIO,

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Serge ARNAUNE, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER et Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiery : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTE

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (2) :

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET à M. Serge PERES

Mézin : M. Jacques LAMBERT à Mme Dominique BOTTEON

Membre absent excusé (2) :**Calignac** : M. Alban CASSAGNABERE**Lavardac** : M. Georges BARBARA**Membre absent non excusé (6) :****Barbaste** : M. Michel DAUNES**Montgaillard-en-Albret** : M. Henri de COLOMBEL**Nérac** : Mmes Ana-Paula BES, Stéphanie GARBAY et MM Hugues DAVID, Marc GELLY**Secrétaire de séance** : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 42

Votants : 44

Absents : 10

- Dont « pour » : 44

- Dont suppléés : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 2

- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la décision n°DEC_072_2023 du 24 avril 2023 portant demande de subvention et dépôt des dossiers correspondants à la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA Dordogne Lot-et-Garonne,

La Caisse d'Allocations Familiales participe financièrement aux opérations concernant les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et Accueils de Loisirs et peut participer au financement de projets de l'ensemble des services d'Albret Communauté via des appels à projet comme l'Enveloppe Financière Locale (EFL), le Réseau d'Ecoute d'Aide et d'Appui aux Parents (REAAP).

La Mutualité Sociale Agricole Dordogne Lot-et-Garonne via son appel à projet « Grandir en milieu rural » et au travers d'autres financements a pour objectif d'accompagner les acteurs locaux, les collectivités dans leurs actions répondant aux besoins des jeunes et des familles sur le territoire.

Dans le cadre du fonctionnement des services, Albret Communauté désire s'inscrire dans ces appels à projet.

A titre d'exemple, le service Petite Enfance Enfance Jeunesse a déposé les demandes d'aide à l'investissement suivantes :

Structure	Projets	Dépenses TTC	CAF	MSA	Reste à charge TTC
Multi-Accueil Mézin	Mobilier, matériel pédagogique	7 971,57 €	3 317,93 €	1 594,31 €	3 059,33 €
Micro-crèche Montagnac	Mobilier, matériel pédagogique	6 309,74	2 629,06 €	1 261,95 €	2 418,73 €

AR Prefecture

047-200068948-20230524-DE_049_2023-DE
Reçu le 30/05/2023

Multi-Accueil Nérac	Mobilier, matériel pédagogique	6 289,23 €	2 620,72 €	1 257,85 €	2 410,66 €
------------------------	-----------------------------------	-------------------	------------	------------	-------------------

D'autres dossiers pourront être déposés par les services d'Albret Communauté, et faire l'objet de demandes de financement suivant la délégation du Président et sous réserve d'inscriptions budgétaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

- **De valider** les candidatures aux appels à projet de la CAF et de la MSA et les plans de financement associés suivant la DEC_072_2023 du 24 avril 2023, détaillés dans le tableau ci-dessus,
- **D'autoriser** dans la limite des inscriptions budgétaires, le Président à candidater dans le cadre de ces dispositifs et valider les plans de financement associés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : **30 MAI 2023**

AR Prefecture

047-200068948-20230524-DE_049_2023-DE
Reçu le 30/05/2023



(07) 20 00 68 94 8